



Résidence d'écriture de films documentaires

→ jusqu'au 28 février 2020

Les Petites Caméras lancent L'APPEL À PROJETS 2020

L'association Les Petites Caméras rassemble des auteurs et des professionnels du cinéma documentaire qui souhaitent partager leurs connaissances et leurs pratiques. Elle organise régulièrement des résidences de cinéastes et des ateliers d'écriture et de réalisation avec la volonté de créer autour de l'expérience cinématographique des occasions de rencontres, d'échanges et d'ouverture au public.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
Culture
Communication
Direction régionale
des affaires culturelles
Bourgogne
Franche-Comté

Scam*
*Société civile
des auteurs multimedia



Les Oiseaux
Habitat Jeunes

Les Petites Caméras
ASSOCIATION DE CINÉASTES

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

1 – Objectif de la résidence

La résidence organisée par l'association Les Petites Caméras bénéficie du soutien de la [Région Bourgogne Franche-Comté](#), de la [DRAC Bourgogne Franche-Comté](#) et de la [SCAM](#).

Elle permet à quatre auteurs, qu'ils soient ou non débutants, d'être accompagnés par des professionnels expérimentés pour développer et renforcer l'écriture de leurs projets de films documentaires, dans un contexte de partage d'expériences avec d'autres auteurs engagés dans une démarche similaire. Elle doit conduire chacune et chacun à mettre en évidence la singularité et la force de son projet de film, à trouver sa propre voie dans les différentes approches cinématographiques, afin de s'engager, dans les meilleures conditions, dans sa mise en production.

La recherche d'un équilibre entre écriture et confrontation concrète au sujet est placée au cœur de la résidence, encadrée cette année par Benoit Keller et Marc Weymuller - tous deux auteurs et documentaristes confirmés - et coordonnée par Laure Saint-Hillier, auteure et productrice.

La résidence propose une alternance de temps de travail individuels et collectifs où chaque auteur sort de l'isolement propre à l'écriture pour confronter sa démarche, sa méthode et ses réflexions à celles des autres.

Durant six mois, de juin à novembre, chaque auteur est accompagné dans le développement de l'écriture de son projet et guidé dans la confrontation concrète à son sujet et à l'histoire qu'il veut raconter. Il se nourrit d'expériences pratiques : repérages, essais, collectes d'entretiens ou même tournage de quelques séquences.

Ce va-et-vient entre écriture et pratique correspond de plus en plus aux parcours de production des films documentaires : le numérique facilitant l'accès aux moyens techniques, les tournages accompagnent désormais l'écriture d'un film et parfois même, la précèdent.

Enfin, la résidence propose un appui dans la préparation de la mise en production des projets qui doit permettre à l'auteur de situer son projet dans le contexte économique du cinéma et d'apprécier sa faisabilité.

2 - Programme et calendrier de la résidence 2020

La résidence 2020 se déroulera à Besançon de juin à novembre et sera organisée autour de trois sessions qui permettront :

- L'analyse de fond de chaque projet
- Un travail autour d'une première confrontation au réel
- La recherche de perspectives de production

Chaque session dure trois jours. Auteurs et intervenants sont réunis dans un lieu de travail et d'hébergement aussi agréable que fonctionnel. Les séances de travail alternent temps collectifs, individuels et séances de projection.

Du 10 au 13 juin 2020 - Première session : analyse initiale des projets

Au cours du premier temps de résidence, les intervenants procèdent à l'analyse détaillée de chaque projet. Les intentions de réalisation, la progression de la dramaturgie, les personnages envisagés, la narration et le dispositif de tournage prévu sont interrogés. De nouveaux objectifs pour le développement du travail d'écriture sont alors définis.

Une journée complète est ensuite consacrée aux problématiques de mise en scène et au «projet de cinéma» porté par chacun des auteurs. Ce travail est mené en groupe pour permettre à chacun de se définir par rapport aux autres et de préciser ses choix d'écriture cinématographique. Cette réflexion s'ouvre éventuellement aussi autour des films que les auteurs ont déjà réalisés et nourrit l'écriture de la note de réalisation.

Du 17 au 19 septembre 2020 - Deuxième session : au contact du réel

Après une période de deux mois et demi au cours de laquelle chaque auteur sera retourné sur le terrain de son sujet pour y effectuer des repérages et rencontrer des personnes, l'ensemble des participants est à nouveau réuni pour trois jours.

L'analyse de la nouvelle version de chaque projet est conduite à la lumière du travail de repérage effectué ou des premiers rushes tournés.

Il s'agit d'aider chaque auteur à prendre du recul sur sa récente expérience, à tirer le meilleur profit de sa confrontation à la réalité qu'il veut approcher. A l'issue de cette deuxième session, les auteurs repartent avec une nouvelle feuille de route qui doit leur permettre d'affirmer la singularité de leur écriture cinématographique.

Du 19 au 21 novembre - Troisième session : vers la mise en production du projet

Lors de ce dernier temps de résidence, nous proposons aux auteurs de se projeter dans la production de leur film.

Il s'agit d'abord de les aider à finaliser la rédaction de leur dossier et à s'armer face aux futures rencontres avec les producteurs, diffuseurs et commissions de professionnels.

Nous examinons ensemble les différents modèles de production envisageables en fonction notamment des espaces de diffusion possibles : chaînes locales, diffuseurs régionaux ou nationaux, plateformes ou salles de cinéma.

3 - Conditions matérielles

- La résidence aura lieu à Besançon - Habitat Jeunes Les Oiseaux 48, rue des Cras
- L'hébergement est assuré par l'association.
- Les frais de déplacements pour se rendre à la résidence restent à la charge des auteurs.
- Une participation de **145 €** sera demandée aux auteurs. Elle correspond à l'adhésion à l'association (10 €) et à la prise en charge d'une partie des repas.

4 - Critères de sélection et candidature

- La résidence est réservée aux porteurs d'un projet de film documentaire, moyen ou long-métrage.
- Elle est ouverte aux auteurs résidents sur l'ensemble du territoire national.
- L'ancrage au territoire de la région Bourgogne-Franche-Comté n'est pas obligatoire.
- L'appel à candidature est ouvert à compter du lundi 27 janvier au vendredi 28 février 2020
- Les principaux critères de sélection sont :
 - La singularité du sujet.
 - L'originalité du dispositif de réalisation et du mode de narration envisagés et leur adéquation avec le sujet.
 - L'engagement de l'auteur et sa motivation à s'investir dans le travail collectif, dans un esprit d'échange et de collaboration.
- Chaque dossier de candidature doit faire un maximum de 10 pages, envoyé sous la forme d'un seul document. Il doit comporter au minimum : un résumé dense, une note d'intention détaillée, une note de réalisation précisant le mode de narration et la forme cinématographique envisagée, un CV et une lettre de motivation de l'auteur.
Il est également possible de joindre une réalisation antérieure en fournissant un lien internet et un mot de passe en cas d'accès privé.
- Les candidatures sont à adresser en format papier en 3 exemplaires à : Laure Saint-Hillier, atelier Superseñor, friche artistique de Besançon, 8-10 avenue de Chardonnet, 25000 Besançon et par voie électronique en un seul document pdf à : contact@lespetitescameras.fr
- La date limite pour le dépôt des candidatures est le 28 février 2020, cachet de la poste faisant foi.
- Les résultats seront communiqués le jeudi 9 avril 2020
- Les auteurs retenus signeront avec l'association *Les Petites Caméras* une convention par laquelle ils s'engagent à suivre les trois sessions de la résidence.

Les Petites Caméras

12, rue des Dames Vermiglio 89100 Sens

www.lespetitescameras.fr

contact@lespetitescameras.fr